



Banque de la République d'Haïti

AVIS

AUX BANQUES ET MAISONS DE TRANSFERTS

La Banque de la République d'Haïti (BRH), après consultation avec les parties prenantes, avise les banques et maisons de transferts que l'entrée en vigueur de la circulaire 114-3 portant sur les transferts de fonds internationaux sans contrepartie est reportée au 03 octobre 2022.

Port-au-Prince, le 02 Septembre 2022

Georges Henry
Gouverneur Adjoint